Le Conseil Citoyen,
une instance de la politique de la ville

ASSOCIATION « EMPREINTES CITOYENNES »© • 66, route de Paris - 78760 Jouars-Pontchartrain • Tel. : 01 30 07 81 07
contact@empreintes-citoyennes.fr • @EmpreintesCitoy • empreintes-citoyennes.fr

L’association

Nos objectifs et missions en faveur des CC

- Animation des conseils citoyens (ateliers, diagnostics, formations…)
- Formations-actions autour d'initiatives concrètes
- Recherche de financements (Appels à projets, FPH, TFPB…)
- Mobilisation de nouveaux conseillers;
- Evaluation – Evolution;

Nos référentiels et supports sont mis à disposition librement sur : https://www.conseilscitoyens.fr/

« Labellisation 40 ans Politique de la Ville »

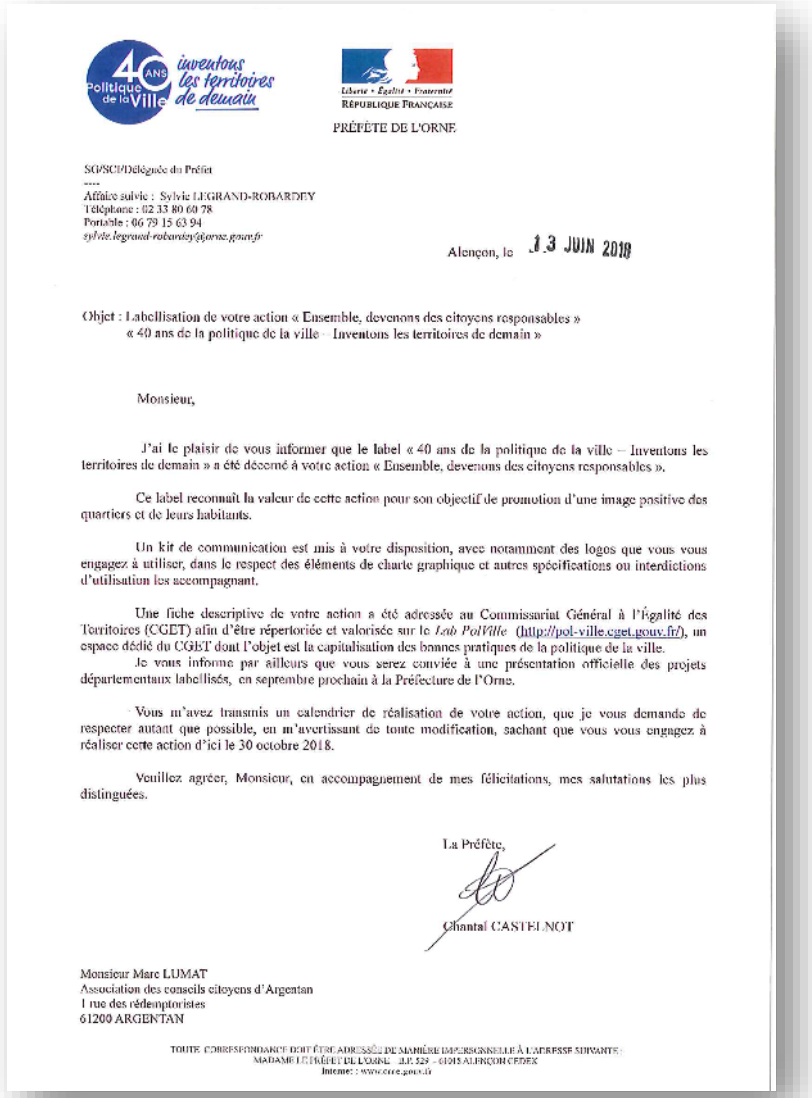

inventons les territoires de demain

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE L'ORNE

SG/SCM/Déléguée du Préfet

Affaire suivie : Sylvie LEGRAND-ROBARDEY
Téléphone : 02 33 80 60 78
Portable : 06 79 15 63 94
sylvie.legrand-robardey@orne.gouv.fr

Alençon, le 13 JUIN 2018

Objet : Labellisation de votre action « Ensemble, devenons des citoyens responsables »
« 40 ans de la politique de la ville – Inventons les territoires de demain »

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le label « 40 ans de la politique de la ville – Inventons les territoires de demain » a été décerné à votre action « Ensemble, devenons des citoyens responsables ».

Ce label reconnaît la valeur de cette action pour son objectif de promotion d'une image positive des quartiers et de leurs habitants.

Un kit de communication est mis à votre disposition, avec notamment des logos que vous vous engagez à utiliser, dans le respect des éléments de charte graphique et autres spécifications ou interdictions d'utilisation les accompagnant.

Une fiche descriptive de votre action a été adressée au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) afin d'être répertoriée et valorisée sur le *Lab PolVille* (http://pol-ville.cget.gouv.fr/), un espace dédié du CGET dont l'objet est la capitalisation des bonnes pratiques de la politique de la ville.
Je vous informe par ailleurs que vous serez conviée à une présentation officielle des projets départementaux labellisés, en septembre prochain à la Préfecture de l'Orne.

Vous m'avez transmis un calendrier de réalisation de votre action, que je vous demande de respecter autant que possible, en m'avertissant de toute modification, sachant que vous vous engagez à réaliser cette action d'ici le 30 octobre 2018.

Veuillez agréer, Monsieur, en accompagnement de mes félicitations, mes salutations les plus distinguées.

La Préfète,

Chantal CASTELNOT

Monsieur Marc LUMAT
Association des conseils citoyens d'Argentan
1 rue des rédemptoristes
61200 ARGENTAN

TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE DE MANIÈRE IMPERSONNELLE À L'ADRESSE SUIVANTE :
MADAME LA PRÉFÈTE DE L'ORNE – B.P. 529 – 61015 ALENÇON CEDEX
Internet : www.orne.gouv.fr

Récompenses

Empreintes Citoyennes est lauréate en 2016 du prix Talent des Cités décernés aux acteurs qui favorisent le développement de **la cohésion sociale** et de **la citoyenneté**. Les partenaires : Ministère de la Ville, Sénat, Caisse des Dépôts, BGE, EPAREC, SAFRAN, CGET, Public Senat, France Télévisions, Radio France, Club XXIème siècle, Adie.

Le projet « **Place des Faites - Le citoyen acteur de la construction durable de son cadre de vie** » est un projet initié par l'association Empreintes Citoyennes et lauréat du Prix Coup de Cœur du CGDD en 2017. "Place des Faites" est une plateforme d'information et de concertation interactive entre habitants, administrations et associations dans le cadre des projets d'aménagement. (démarche (H)urbaine)

Prix de la Démocratie 2018 sous le haut patronage du Président de la République

La consultation nationale "C'est quoi une ville citoyenne ?" et le projet de label qui en résulte ont permis à Empreintes Citoyennes de faire partie des 5 finalistes du Prix de la Démocratie créé par l'institut Marc Sangnier

Dans le cadre de son **action en faveur de conseil citoyen** dans le cadre de la politique de la ville, l'association Empreintes Citoyennes a été distinguée par le label « 40 ans de la politique de la ville » en 2018.

Récompenses

AMOPA
Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Le collège Truffaut d'Argentan et « Empreintes Citoyennes » ont reçu le premier prix des **palmes académiques** du département de l'Orne pour leurs projets de citoyenneté au cours de l'année scolaire 2018/2019. L'association a organisé des **ateliers citoyens** à destination des élèves de plusieurs établissement du département afin de les accompagner dans l'élaboration d'une **charte des élèves citoyens.**

« Empreintes Citoyennes » a reçu **la médaille de la ville de Paris** en juillet 2019 pour son accompagnement des conseils citoyens et l'ensemble de ses actions de citoyenneté dans la région Île-de-France.

Les cahiers du conseiller citoyen

Chaque mois, entre octobre 2018 et juin 2019, Conseilscitoyens.fr diffuse par épisodes sous le titre "Les cahiers du citoyen" le support de formation des conseils citoyens réalisé par l'association Empreintes citoyennes.

C'est un total de 10 cahiers réalisés par Empreintes citoyennes qui sont diffusé, chacun sur un thème différent mais toujours en relation avec le rôle des conseils citoyens.

Au sommaire

- La politique de la ville
- Le lexique de la politique de la ville
- Le Conseil Citoyen et le Conseiller Citoyen
- Devenir un acteur de la Politique de la Ville
- Etablir une charte de fonctionnement
- Etablir un état des lieux partagé
- Construire une action pour rencontrer les habitants
- Faire connaître et reconnaître le Conseil Citoyen
- Recruter des nouveaux conseillers citoyens
- La maison de projet

Exemples d’accompagnement

Nous citoyens de Poissy, nous voulons…

en parle

POISSY

Les habitants de Saint-Exupéry veulent plus de commerces

Le conseil citoyen du quartier Saint-Exupéry a réuni les habitants pour recueillir leurs idées afin de dynamiser la vie du quartier.

ACHÈRES

EN BREF

Changeons ensemble, journée citoyenne

Argentan, ensemble devenons des citoyens responsables

Votre proposition pour la réussite de nos enfants

8 ETAPE 8 : RENCONTRE MUNICIPALITE

Objectif : Présenter les propositions concrètes

8.1 LE SOUTIEN SCOLAIRE :

- Développer l'offre en matière d'aide aux devoirs et d'accompagnement à la scolarité car les places restent insuffisantes.
- Favoriser la distinction en l'aide aux devoirs et l'accompagnement à la scolarité afin de mieux répondre aux besoins des parents et expliquer les objectifs et le fonctionnement de ces deux services proposés par la municipalité
- Offrir un service d'aide aux devoirs jusqu'au lycée

8.2 LE COUT DE LA VIE SCOLAIRE

- Réfléchir à la mise en œuvre d'une coopérative scolaire afin de réduire le coût de la rentrée pour les parents. Se rapprocher d'autres collectivités ayant expérimentées ce dispositif

8.3 LA SECURITE

- Mettre en place un collectif de parents vigilants aux abords des écoles
- Mettre en place des permanences avec les représentants des parents d'élèves pour échanger : de type café des parents au sein ou à proximité des écoles. Afin d'échanger sur des situations, mais aussi d'évoquer des sujets comme le harcèlement, l'autorité.

8.4 L'ORIENTATION SCOLAIRE

- Interpeller les partenaires sur les services et le personnel existant pour l'accueil, l'aide, le conseil sur l'orientation scolaire car les parents semblent pour certains démunis face à l'orientation scolaire et semble subir des choix par défaut
- Envisager la mise en place d'évènements ou de permanences sur l'aide à l'orientation
- Valoriser les parcours d'excellence et les parcours scolaires de dugnysiens

8.5 LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

- Développer et alimenter de nouvelles offres de pratiques culturelles et sportives
- Favoriser les activités parents-enfants
- Favoriser la mobilité en mettant en place des dispositifs de transports (notamment pour le Pont-Yblon) afin que l'ensemble de la population puisse bénéficier des mêmes services

8.6 LA COMMUNICATION

- Valoriser l'existant sur les supports de communication de la ville
- Développer les différents supports de communication : journal de l'éducation, magazine municipal, réseaux sociaux, flyers (augmenter la fréquence)
- Créer une plaquette annuelle à chaque rentrée scolaire pour les activités périscolaires proposées (aide aux devoirs, accompagnement à la scolarité, loisirs...)

Les enjeux

- **Constituer un collectif**
- **Permettre une collaboration entre conseillers**
- **Permettre aux conseillers une meilleure appropriation et compréhension de la politique de la ville**
- **Apporter du sens à l'action du conseil citoyen**
- Développer le dialogue CC / habitants et la représentation du CC
- **Faire des conseillers des contributeurs de la politique de la ville**
- **Faire du conseil citoyen une instance identifiée**

Méthode

ASSOCIATION « EMPREINTES CITOYENNES »© • 66, route de Paris - 78760 Jouars-Pontchartrain • Tel. : 01 30 07 81 07
contact@empreintes-citoyennes.fr • @EmpreintesCitoy • empreintes-citoyennes.fr

Diagnostic partagé

Cadre de vie	
Les +	Les -
Centre-Ville	
Faible densité (hauteur et volumes)	Accessibilité pour personnes à mobilité réduite
Espaces verts	Aire de jeux dangereux et pas adaptés à tous les âges
Parc Langevin, La Courneuve	Stationnement
Centre social	Eclairage
	Espaces verts (pas aménagés, équipés et fleuris)
Bibliothèque	Manque de poubelles
Conservatoire	Centre de santé trop petit
Centre de santé	Marché mal organisé
Equipement sportif (Stade, Dojo, Terrain de basket animé)	Pas de lycée
Cinéma	Circulation de transit trop forte (axe 114)
	Soutien scolaire
Pont Yblon	
Pôle de service	Vieillissement du bâti
Amélioration des entretiens	Aménagement des espaces verts
Rénovations à venir	Pas de transports qui relient à la ville (2 bus)
	Pas d'équipements
	Pôle Service mal adapté (offre de santé insuffisante telle PMI, pas de démarches admin…)
	Enclavement
	Aires de jeux
	Pas de salle de sport ou d'espaces dédiés à la pratique du sport
	Pas de préau dans l'école
	Stationnement
	Pas de commerces

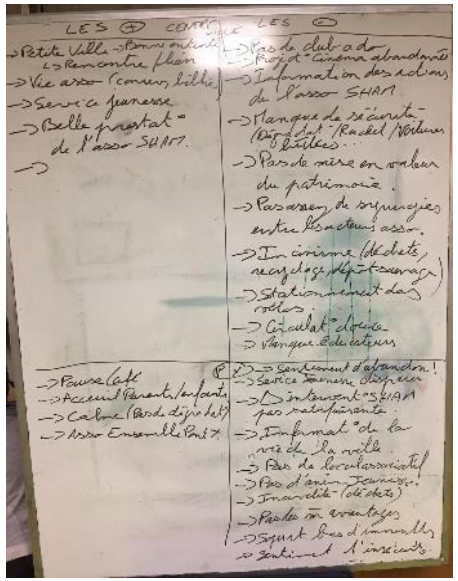

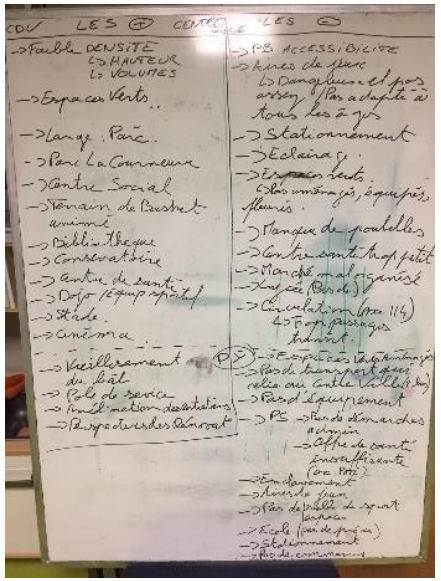

1 thème : les incivilités

La rencontre acteurs

Elus, Service de la ville, Centre traitement déchets, Médiateurs…

Compte rendu de l'atelier du 13 février 2018

Les invités

Mme Nolwenn Cheplneau	Conseillère pédagogique de circonscription (CPC)	nolwenn.chepineau@ac-orleal.fr
Mme HMANACHE	Responsable de la vie éducative	

Pour rappel les école de Dugny :

Écoles maternelles

- École Irène et Frédéric Joliot Curie
- École Nelson Mandela
- École Marcel Carbin
- École Colonel Fabien

Écoles élémentaires

- École Colonel Fabien
- École Paul Langevin
- École Henri Wallon
- École Jean Jaurès

Le collège et les lycées

- Collège Jean-Baptiste Clément
- Lycée hôtelier polyvalent Rabelais
- Lycée Privé Robert Schuman

Présentation du dispositif : Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants

Le dispositif de l'OEPRE est un espace d'apprentissage pour les parents étrangers primo-arrivants autour de l'enseignement du français, de la découverte des valeurs de la République et du fonctionnement du système scolaire

L'opération "Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants" (OEPRE) est conduite en partenariat entre le ministère de l'intérieur et le ministère de l'éducation nationale.

L'opération vise à favoriser l'intégration des parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union européenne, volontaires, en les impliquant notamment dans la scolarité de leur enfant.

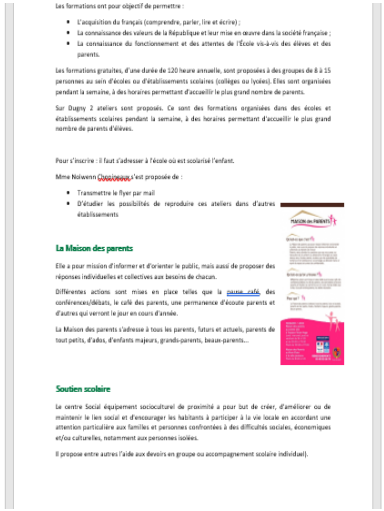

Les formations ont pour objectif de permettre :

- L'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire) ;
- La connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française ;
- La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents.

Les formations gratuites, d'une durée de 120 heure annuelle, sont proposées à des groupes de 8 à 15 personnes au sein d'écoles ou d'établissements scolaires (collèges ou lycées). Elles sont organisées pendant la semaine, à des horaires permettant d'accueillir le plus grand nombre de parents.

Sur Dugny 2 ateliers sont proposés. Ce sont des formations organisées dans des écoles et établissements scolaires pendant la semaine, à des horaires permettant d'accueillir le plus grand nombre de parents d'élèves.

Pour s'inscrire : Il faut s'adresser à l'école où est scolarisé l'enfant.

Mme Nolwenn Cheplneau s'est proposée de :

- Transmettre le flyer par mail
- D'étudier les possibilités de reproduire ces ateliers dans d'autres établissements

La Maison des parents

Elle a pour mission d'informer et d'orienter le public, mais aussi de proposer des réponses individuelles et collectives aux besoins de chacun.

Différentes actions sont mises en place telles que la pause_café, des conférences/débats, le café des parents, une permanence d'écoute parents et d'autres qui verront le jour en cours d'année.

La Maison des parents s'adresse à tous les parents, futurs et actuels, parents de tout petits, d'ados, d'enfants majeurs, grands-parents, beaux-parents…

Soutien scolaire

Le centre Social équipement socioculturel de proximité a pour but de créer, d'améliorer ou de maintenir le lien social et d'encourager les habitants à participer à la vie locale en accordant une attention particulière aux familles et personnes confrontées à des difficultés sociales, économiques et/ou culturelles, notamment aux personnes isolées.

Il propose entre autres l'aide aux devoirs en groupe ou accompagnement scolaire individuel).

Les TAP - Temps d'activités périscolaires (TAP) : plannings, activités…

De nombreux changements ont eu lieu durant l'été pour rendre plus attractifs les TAP.

L'an dernier, les enfants fréquentaient les TAP de manière irrégulière. Il a donc été décidé d'obliger les parents à inscrire leurs enfants aux TAP à partir de la rentrée 2015. Cette inscription vaudra désormais engagement.

Les ateliers proposés étaient trop courts, ce qui entraînait une difficulté à développer et à approfondir les apprentissages. Il a donc été décidé de regrouper les TAP sur deux jours, à raison de 1h30 par séance au lieu de 45 minutes l'an dernier.

Les ateliers ont été réétudiés afin d'être plus intéressants et pertinents pour les enfants. Les ateliers répondront dorénavant à une logique de projets. Ils auront pour objectif de permettre à l'enfant d'apprendre différemment.

Quelles activités ?

Culture

Nouvelles technologies

TAP

Développement Durable

Sports et santé

Affirmation de soi

Les TAP sont gratuits mais l'inscription est obligatoire

Retour à la semaine de 4 jours

En décembre dernier, la Ville a lancé une concertation auprès des parents d'élèves sous forme de questionnaires afin qu'ils puissent donner leur avis sur l'organisation du temps scolaire pour la rentrée scolaire 2018.

A l'issue de cette concertation, c'est le retour à la semaine de 4 jours qui a été choisi par les familles. Au total, 1598 questionnaires ont été distribués. Dans ce questionnaire, les parents devaient se positionner sur le maintien de la semaine à 4 jours et demi ou bien le retour à la semaine de quatre jours.
La majorité des parents d'élèves, soit 60% d'entre eux, se sont déclarés favorables à un retour à la semaine à 4 jours.

Au sein de certains conseils d'école, une motion avait déjà été votée pour un retour aux 4 jours. Ce dispositif a déjà été mis en place dans certaines villes en septembre 2017. Le décret concernant la possibilité pour les communes de modifier les rythmes scolaires avait été modifié en juin dernier, mais la Municipalité avait fait le choix de ne pas revenir aux 4 jours sans recueillir l'avis des parents d'élèves. Le choix des parents a été guidé par le constat de la fatigue des enfants en fin de semaine. La Ville a donc décidé de suivre l'avis des parents ainsi que l'avis des conseils d'école. A noter que pour septembre 2018, les horaires seront les mêmes pour tout le monde : 8h30/11h30 et 13h30/16h30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le dialogue habitant

Le diagnostic

Les contributions

8 ETAPE 8 : RENCONTRE MUNICIPALITE

Objectif : Présenter les propositions concrètes

8.1 LE SOUTIEN SCOLAIRE :

- Développer l'offre en matière d'aide aux devoirs et d'accompagnement à la scolarité car les places restent insuffisantes.
- Favoriser la distinction en l'aide aux devoirs et l'accompagnement à la scolarité afin de mieux répondre aux besoins des parents et expliquer les objectifs et le fonctionnement de ces deux services proposés par la municipalité
- Offrir un service d'aide aux devoirs jusqu'au lycée

8.2 LE COUT DE LA VIE SCOLAIRE

- Réfléchir à la mise en œuvre d'une coopérative scolaire afin de réduire le coût de la rentrée pour les parents. Se rapprocher d'autres collectivités ayant expérimentées ce dispositif

8.3 LA SECURITE

- Mettre en place un collectif de parents vigilants aux abords des écoles
- Mettre en place des permanences avec les représentants des parents d'élèves pour échanger : de type café des parents au sein ou à proximité des écoles. Afin d'échanger sur des situations, mais aussi d'évoquer des sujets comme le harcèlement, l'autorité.

8.4 L'ORIENTATION SCOLAIRE

- Interpeller les partenaires sur les services et le personnel existant pour l'accueil, l'aide, le conseil sur l'orientation scolaire car les parents semblent pour certains démunis face à l'orientation scolaire et semble subir des choix par défaut
- Envisager la mise en place d'évènements ou de permanences sur l'aide à l'orientation
- Valoriser les parcours d'excellence et les parcours scolaires de dugnysiens

8.5 LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

- Développer et alimenter de nouvelles offres de pratiques culturelles et sportives
- Favoriser les activités parents-enfants
- Favoriser la mobilité en mettant en place des dispositifs de transports (notamment pour le Pont-Yblon) afin que l'ensemble de la population puisse bénéficier des mêmes services

8.6 LA COMMUNICATION

- Valoriser l'existant sur les supports de communication de la ville
- Développer les différents supports de communication : journal de l'éducation, magazine municipal, réseaux sociaux, flyers (augmenter la fréquence)
- Créer une plaquette annuelle à chaque rentrée scolaire pour les activités périscolaires proposées (aide aux devoirs, accompagnement à la scolarité, loisirs…)

ASSOCIATION «EMPREINTES CITOYENNES»© • 66, route de Paris - 78760 Jouars-Pontchartrain • Tel. : 01 30 07 81 07
contact@empreintes-citoyennes.fr • @EmpreintesCitoy • empreintes-citoyennes.fr